PROJET DE FERME AGRIVOLTAÏQUE DE VALDIVIENNE – AGRIVALDIVERT

Balade commentée du 18/06/2023

LES PARTICIPANTS COTE PROJET	
GLHD	Clémence CANTONI
	Joelle TARICO
	Sabine MADDIN
Collectif	Charlotte ELKAIM
d'Architectes-	Pauline METRAL
Paysagistes-	Laura HILS
Urbanistes	Myriam WEYLAND
	Jeanne FAURE
SYSTRA	Jules PIERRET
Photographe	Louise ALLAVOINE



LES PARTICIPANTS LOCAUX	
Agri Valdi Vert	Pierrick GIRAULT
	Yannick BOURDIN
	Thomas ROGEON
	Gaelle DOYEN
	Romain SERVOUZE
	Simon BOURDIN
Habitants de Valdivienne	Non diffusé en ligne

L'événement a débuté dimanche 18 juin au matin aux alentours de 10h20 au Peu Gauvin, à Valdivienne. Les participants étaient invités à se rendre dans la grange de Yannick BOURDIN et Thomas ROGEON. La balade a commencé avec une présentation de la journée par Jeanne FAURE, membre du collectif d'architectes/ paysagistes :

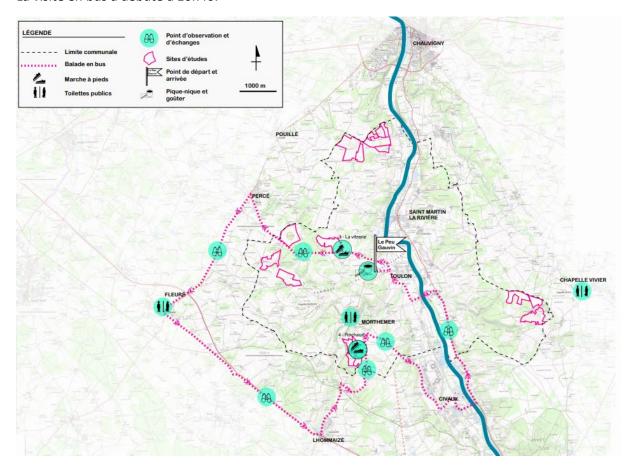
- <u>Les objectifs de la journée</u>: explorer de manière sensible le territoire de Valdivienne autour des sites d'attention; écouter la parole des usagers sur leur paysage; faire émerger des points de vue pour nourrir le projet; échanger sur le lien entre territoire, paysages et énergies.
- <u>Le programme de la journée</u>: Une « *balade matinale* » de 10h à 12h30 ; un pique-nique de 12h30 à 14h ; une balade « *sous le soleil* » de 14h à 16h30 et un goûter de 16h30 à 17h30.
- <u>Les consignes sur la route</u>: Être responsable de soi et de ceux autour de soi ; rester groupé ; écouter les consignes de sécurité.
- <u>Les règles de bonne conduite :</u> Parler de soi en utilisant le « Je » ; veiller à l'équilibre de la parole et écouter avec attention ; parler avec attention ; libérer la créativité ; observer l'intelligence du groupe ; prendre des notes.

Ce sont douze participants qui se sont présentés au rendez-vous, en plus des membres de l'équipe projet. Parmi eux, une majorité de chasseurs, un couple d'habitants, des proches des agriculteurs

porteurs du projet, un membre du Conseil Municipal et un habitant de Chauvigny porteur d'un projet photovoltaïque au nord de la commune de Chauvigny.

Lors de la présentation des modalités par le groupement, une participante a demandé une précision sur la mission du collectif de paysagistes. Celles-ci ont expliqué être missionnées par les porteurs du projet, qui ont décelé grâce aux réunions participatives d'octobre 2022, la nécessité de travailler sur l'insertion paysagère du projet.

La visite en bus a débuté à 10h40.



(Carte du parcours de la balade commentée)

Trajet numéro 1 en bus (du Peu Gauvin à la Vitrerie) :

Sur ce 1^{er} temps de déplacement, la majorité des participants se sont placés au fond du bus.

Arrêt n°1 - Site de la Vitrerie :

Une fois arrivée sur place, les participants ont parcouru un chemin menant à deux parcelles agricoles exploitées par Simon BOURDIN. L'ensemble des participants ont montré une attention particulière aux présentations et explications des membres de l'équipe projet. De nombreux échanges ont eu lieu entre les participants et les agriculteurs membres de l'association Agri Valdi Vert.

Proposition du collectif de paysagistes – se placer à l'échelle de vue du piéton.

Les participants ont indiqué les différentes raisons qu'ils ont d'emprunter ce chemin et les moyens de déplacement utilisés :

Passage à cheval

- Promenade pédestre
- Balade à vélo
- Balade en quad (l'hiver)
- Collecte de champignons
- Chasse

Les participants utilisent plusieurs noms pour ce site : « Champ Guérin », « Chemin de la Vitrerie » et ils ont précisé que cet endroit : « *C'est un beau site pour la chasse* » (un.e participant.e). Nombreux sont ceux qui ont relevé le fait que ce chemin est un couloir de passage d'animaux, très fréquenté par le gibier et donc connus des chasseur qui apprécie ce site lors de la saison de la chasse. Les chasseurs ont d'ailleurs relevé le fait que c'est la présence de cultures qui permet de fixer ces couloirs de passage de mammifères. Les participants ont précisé que cette parcelle est parcourue par des cervidés, des chevreuils, des sangliers et du petit gibier, attirés par les cultures et les points d'eau. Simon BOURDIN a expliqué que : « La chasse a un rôle à part entière dans ces cultures » car les chasseurs vont chasser les mammifères qui les dégradent.

Au-delà de la pratique de la chasse, les participants ont évoqué l'intérêt de surprendre les animaux lorsqu'ils empruntent ce chemin mais aussi le calme de l'endroit. Quant aux chasseurs, ils ont aussi précisé qu'ils pratiquent tous un style de chasse différent. Certains vont avoir tendance à regarder le sol pour chercher les traces d'animaux, d'autres vont davantage regarder au loin pour tenter de l'apercevoir. Enfin, des questions ont porté sur la place et les limites physiques du projet sur les parcelles présentées : « Jusqu'où va le projet » (un.e participant.e). Les porteurs du projet ont pu répondre que les limites exactes du projet n'étaient pas encore définies tout en précisant que les parcelles ne seraient pas recouvertes entièrement de panneaux solaires.

Les paysagistes ont ensuite présenté les différentes ambiances qui peuvent se retrouver sur le chemin menant à aux parcelles et la façon dont elles sont perçues selon le positionnement de l'utilisateur dans l'espace. Pierrick GIRAULT a qualifié ce chemin en disant : « **C'est une zone intermédiaire** » car ce chemin mêle les ambiances et les paysages perceptibles entre la route, les habitations et les parcelles agricoles.

Les paysagiste ont précisé que la Vienne se ressent et structure le paysage, en dépit d'absence de visibilité sur la rivière. Sur cette parcelle, les paysagistes ont présenté la diversité de paysages qu'il est possible de voir : paysage énergétique, paysage agricole, paysage d'habitations.

Trajet numéro 2 en bus (de la Vitrerie à Pinchaud) :

Lors du passage à proximité d'un tronçon du chemin de Saint-Martin, itinéraire interdépartemental de randonnée, les participants ont précisé que la plupart des chemins de randonnée sur la commune sont empruntés par les habitants. Ils ont ensuite indiqué que les parcelles à l'étude dans le cadre du projet agrivoltaïque entourent l'intégralité du chemin de Saint-Martin. Cependant, ils ont aussi fait remarquer que la visibilité sur les parcelles du projet varie tout du long du chemin de Saint-Martin. Un participant a remarqué que le mode de déplacement en bus n'était pas le meilleur pour apprécier les parcelles et le paysages environnant : « C'est du turbo-tourisme [...] On ne cherche pas à mettre en évidence les impacts visuels » (un.e participant.e).

En longeant la limite Sud-Ouest de la commune, les paysagistes ont pu montrer les séries paysagères, qui se répètent avec le relief et qui constituent le paysage de Valdivienne. La présence d'infrastructures énergétiques comme les lignes électriques aériennes et la centrale de Civaux, qui constituent des éléments de ces séries paysagères de Valdivienne, se retrouvent à différentes reprises le long du parcours.

Sur la route départementale allant de Fleuré à Lhommaizé, les chasseurs ont évoqué leurs pratiques et difficultés liées à la tendance de leurs chiens à suivre leur proie et traverser la route. Les chasseurs sont aussi précisés que : « Les couloirs de chasse sont toujours les mêmes » (un.e participant.e). Ils notent une vitesse et une fréquentation élevée de cet axe routier. Aussi, ils ont remarqué une différence dans les ambiances paysagères entre la partie Ouest de la commune où le paysage se compose d'éléments boisés, et la partie Sud de Valdivienne, plutôt constituée de haies le long des axes et des parcelles.

Arrêt n°2 - Site de Pinchaud :

Les participants ont relevé le fait que les parcelles attenantes à ce lieu ont tendance à évoluer très vite. Une des parcelles visibles n'est d'ailleurs plus cultivée depuis plus de 6 ans. Certains regrettent l'inutilité des subventions versées pour cette parcelle. Une personne a d'ailleurs exprimé sa préférence pour voir des panneaux solaires plutôt qu'une parcelle en friche. L'ensemble des participants sont arrivés à la conclusion que l'activité agricole maintient et fait évoluer les paysages auxquels ils sont attachés.

Trajet numéro 3 en bus (de Pinchaud au Peu-Gauvin) :

Une partie des participants ont indiqué leur déception quant à la non prise en compte du site de La Mallet. Ils considèrent qu'il présente plusieurs enjeux, en raison de sa pente, qui offre des point de vue spéciaux, de la fréquentation de la route qui le borde, et de sa qualité de site de chasse.

La balade du matin s'est terminée à 12h45.

La balade de l'après-midi n'a pu se tenir, en raison du manque d'inscrits.

En synthèse

Les participants ont reconnu avoir découvert des façons différentes de voir les paysages de leur commune. Tous ont exprimé leur attachement aux paysages locaux. Il semble également que les agriculteurs porteurs du projet et les participants sont d'accord sur le fait que les paysages sont maintenus et définis par les pratiques des agriculteurs de la commune. En ce sens, les participants concèdent que l'évolution des modèles économiques agricoles et de leurs pratiques, proposée par ce projet de ferme agrivoltaïque, va modifier les paysages et permettre en même temps de conserver une composante des paysages auxquels ils sont sensibles.